

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
LE 8 AVRIL 2020**

Ouverture de l'assemblée spéciale du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 8^e jour du mois d'avril 2020 à 19 h 30 par conférence téléphonique.

Sont présents :

M. Gilles BÉDARD	Maire de Sainte-Eulalie
M. Michaël BERGERON	Maire de Paroisse de Saint-Célestin
M. Stéphane BIRON	Représentant de Ville de Nicolet
M. Julien BOUDREAU	Maire de Grand-Saint-Esprit
M. Éric DESCHENEAUX	Maire de Pierreville
M. Réal DESCHÊNES	Maire de Saint-Wenceslas
M. Jean-Guy DOUCET	Maire de Saint-Léonard-d'Aston
M. Guy DUPUIS	Maire de Sainte-Perpétue
M ^{me} Denise GENDRON	Mairesse de Sainte-Monique
M. Marc-André GOSELIN	Maire d'Aston-Jonction
M. Sylvain LAPLANTE	Maire de La Visitation-de-Yamaska
M. Claude LEFEBVRE	Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant
M. Mario LEFEBVRE	Maire de Saint-Elphège
M. Mathieu LEMIRE	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
M. Raymond NOËL	Maire du Village de Saint-Célestin
M. Pascal THÉROUX	Maire de Saint-François-du-Lac

Formant quorum sous la présidence de M^{me} Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.

M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.

M^{me} Caroline Vachon, directrice générale adjointe, M. Martin Croteau, coordonnateur du service d'aménagement du territoire, et M^{me} Andrée Lavoie, adjointe à la direction, sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES CORPORATIVES

- 1.1. Ouverture de la session
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. AFFAIRES COURANTES

- 2.1. Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Autorisation de signature du contrat de prêt avec le gouvernement du Québec
- 2.2. Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Fonctionnement pour l'approbation des demandes

3. POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

- 3.1. Validation des besoins des municipalités
- 3.2. Retour sur la lettre de Questerre

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1.1

OUVERTURE DE LA SESSION

La préfète, Mme Geneviève Dubois, préside l'assemblée spéciale et la déclare ouverte.

1.2

2020-04-096

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michaël Bergeron, maire de Paroisse de Saint-Célestin et appuyé par M. Pascal Théroux, maire de Saint-François-du-Lac et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0

AFFAIRES COURANTES

2.1

2020-04-094

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÊT AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide aux petites et moyennes entreprises mis en place par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie COVID-19 le 3 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement octroie à la MRC une somme de 758 563 \$ pour octroyer des prêts aux petites entreprises ;

CONSIDÉRANT que cette somme sera octroyée sous la forme d'un prêt à la MRC de Nicolet-Yamaska qui sera remboursable le 31 mars 2030 ;

CONSIDÉRANT que cette mesure s'inscrit dans le contexte d'une situation économique exceptionnelle et circonstancielle ;

Il est proposé par M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska et appuyé par M. Claude Lefebvre, préfet suppléant et maire de Baie-du-Febvre et il est unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser Mme Geneviève Dubois, préfète de la MRC, à signer le contrat de prêt avec le gouvernement du Québec ainsi que tout document en lien avec ce nouveau programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2

2020-04-095

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - FONCTIONNEMENT POUR L'APPROBATION DES DEMANDES

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide aux petites et moyennes entreprises mis en place par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie COVID-19 le 3 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement accorde à la MRC une somme de 758 563 \$ pour octroyer des prêts aux petites entreprises ;

- CONSIDÉRANT** que les critères d'admissibilité et le formulaire sont déjà fournis par le gouvernement du Québec ;
- CONSIDÉRANT** que le Comité d'investissement a accepté la recommandation à l'effet que les demandes seront soumises à un Comité d'investissement restreint afin de faciliter le traitement des demandes ;
- CONSIDÉRANT** que le comité sera formé de trois (3) membres incluant le président du comité et un membre de la société civile ;
- CONSIDÉRANT** que le Comité d'investissement restreint analysera seulement les demandes pour le programme d'aide d'urgence et qu'il sera en fonction du 1^{er} avril 2020 au 30 avril 2021 et par la suite, le suivi des demandes se fera par le Comité d'investissement de la MRC ;
- CONSIDÉRANT** que M. Éric Descheneaux, maire de Pierreville et président du Comité d'investissement, M. Jean-Guy Doucet, maire de Saint-Léonard-d'Aston, M. Pierre Fréchette et Mme Danielle Gamelin ont manifesté leur intérêt à faire partie du Comité d'investissement restreint ;
- CONSIDÉRANT** que cette mesure exceptionnelle s'inscrit dans le contexte d'une situation économique exceptionnelle et circonstancielle ;

Il est proposé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas et appuyé par M. Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie et unanimement résolu par ce Conseil d'autoriser la MRC de fonctionner avec un Comité d'investissement restreint pour analyser et prendre les décisions relatives aux demandes qui seront faites dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*.

Il est également unanimement résolu de nommer M. Éric Descheneaux, maire de Pierreville et président du Comité d'investissement, M. Jean-Guy Doucet, maire de Saint-Léonard-d'Aston, et M. Pierre Fréchette comme membres du Comité d'investissement restreint ainsi que de nommer Mme Danielle Gamelin comme membre substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 **POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION**

3.1 **VALIDATION DES BESOINS DES MUNICIPALITÉS**

Le directeur général fait un résumé des mesures mises en place par la MRC de Nicolet-Yamaska et les partenaires sur le territoire (aide alimentaire, programme d'aide aux personnes âgées, etc.) en cette période de crise.

Les membres du Conseil des maires font par la suite état de la situation dans leur municipalité et partagent leurs préoccupations face à l'évolution de la pandémie (épicerie, impacts secteur agricole, etc.).

3.2 **RETOUR SUR LA LETTRE DE QUESTERRE**

Le directeur général fait un bref retour sur la lettre transmise par Questerre Energy Corporation concernant l'avis lié aux licences d'exploration d'hydrocarbures ayant été transférées par Repsol Pétrole et Gaz Canada inc. à Questerre Energy Corporation (en vigueur à partir du 1^{er} février 2019).

4.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2020-04-097

5.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Denise Gendron, mairesse de Sainte-Monique et appuyé par M. Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à vingt-et-une heures (21 h 00).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**PRÉFETE
GENEVIEVE DUBOIS**

Signatures



**SECRETAIRE-TRESORIER
MICHEL CÔTÉ**